

Résumé d'évaluation

Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Éducation (PISE) au Gabon

Pays : **Gabon**

Secteur : **Éducation**

Évaluateur : **Ali Chelbi Consulting - ACC**

Date de l'évaluation : **Février à Mai 2023**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CGA 1150 01 W

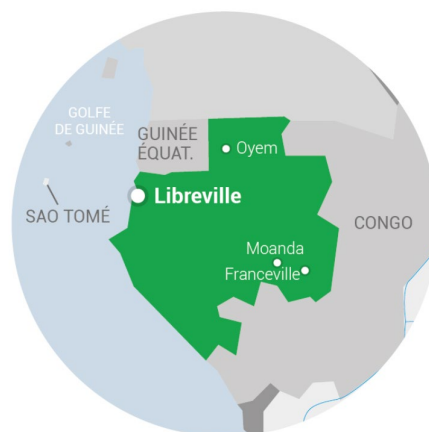
Montant : Prêt 154 M€

Taux de décaissement : 52% au 13 Janvier 2023

Signature de la convention de financement : 22 mars 2016

Date d'achèvement 31 décembre 2024 (DLUF), à proroger au 30 septembre 2027

Durée : 8,7 ans



Contexte

Un Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) à l'horizon 2025 a été défini dans le cadre du projet « Gabon émergent ». Il a été suivi d'un Plan Éducation (PE) 2011-2016 ainsi qu'une loi d'Orientation 2012. Ces textes ont replacé l'éducation au cœur du potentiel de développement du pays et ont mis l'accent sur le rattrapage des infrastructures scolaires. En effet, la capacité d'accueil des établissements était très insuffisante, avec un nombre d'élèves par classe très élevé qui dépasse parfois les 80, voire 100. Pour accompagner la mise en place de ce PE, le Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Éducation (PISE) a été conçu avec l'appui technique et financier de l'AFD, dans l'objectif d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves gabonais.

Intervenants et mode opératoire

Une Unité de Gestion de Projet (UGP) sous l'autorité du Ministère de l'Éducation Nationale chargé de la Formation Civique (MENFC) a été créée pour piloter la mise en œuvre du projet.

La Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) est confiée à l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI) pour la composante 1 relative à l'infrastructure. Cette agence a été remplacée en cours de projet par l'Unité de Suivi de Projet (USP).

La composante 2 comporte l'assistance technique et la formation des acteurs dans le pilotage des établissements, la maintenance, la qualité de la vie scolaire... Elle appuie aussi les activités du ministère de l'éducation.

Objectifs

L'objectif principal du programme est de contribuer à la réduction du déficit en infrastructures scolaires de l'éducation de base et à l'amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement des élèves gabonais, en vue d'avoir un impact positif et durable sur la réussite des élèves.

Réalisations attendues

- Construction et équipement de 17 établissements avec 500 nouvelles salles et 50 nouvelles salles dans des établissements déjà existants, devant accueillir 25.000 élèves, et portant sur 90.000m² de surfaces construites ou réhabilités.
- Atteindre un nombre d'élèves par classe pédagogique de 50 élèves à Libreville
- Entreprendre les travaux de voiries pour raccorder les établissements aux réseaux (route, eau, électricité, téléphone),
- Mise en place d'un dispositif de définition de postes par établissement scolaire
- Elaboration d'un guide pour la prévention et la prise en charge de la violence en milieu scolaire et formation des acteurs à son utilisation
- Mise en place d'une cellule des statistiques scolaires et production d'un annuaire statistique
- Elaboration d'un recueil de textes juridiques et formation des chefs d'établissement et de circonscriptions scolaires pour améliorer la gouvernance des établissements scolaires
- Conception d'un dispositif global dédié à la maintenance et à l'entretien des infrastructures scolaires au Gabon.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet PISE est cohérent avec la stratégie nationale de l'éducation sur le plan qualitatif et quantitatif, et avec l'orientation de l'AFD. Il a été conçu en assurant une bonne coordination initiale avec les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Mais la formulation des indicateurs de résultat n'est pas claire dans le cadre logique et les indicateurs de la composante 2 ne sont pas cohérents avec les actions à mener et sont mal choisis pour mesurer les résultats. Enfin, le schéma de MOD retenu n'est pas adapté.

Efficacité

247 salles ont été construites au cours de la phase 1 dont 180 dans de nouveaux établissements et 67 en extension d'établissements. 170 autres salles ont été réhabilitées. Ceci a permis d'atteindre et même de dépasser les objectifs mais cette phase a réalisé plus de réhabilitations / extensions que de constructions nouvelles. La composante 2 a réalisé, dans l'ensemble, les activités prévues, mais les résultats n'ont pas toujours été atteints. L'effectif moyen par classe a atteint la cible de 50, sauf pour les collèges. Le déficit en enseignants dans les écoles PISE demeure dans les collèges, principalement en mathématiques, ce qui fait de cette question de la réduction du déficit en enseignants, l'une des faiblesses du projet, qui traduit une insuffisance dans le portage du projet par l'administration. Les enjeux sociaux ont été bien gérés mais les enjeux environnementaux sont insuffisamment analysés. S'agissant de la maintenance des établissements scolaires, une politique nationale en la matière a été conçue et un budget de fonctionnement est inscrit dans les lois de finances, bien qu'il soit assez limité. Enfin, les audits techniques de l'ANGTI, prévus dans la convention de MOD n'ont pas été réalisés.

Efficiency

Le reporting des activités du projet est bien effectué et les audits ont abouti à des constats positifs. Les délais ont été performants sauf lors de l'approbation de la convention de crédit (2ans et demi) et lors du traitement des problèmes fonciers (3 ans). Le cadre institutionnel n'a pas assuré la performance attendue en raison d'un manque de synergie et de communication entre l'UGP et l'ANGTI. Une grande variabilité dans les coûts par salle de classe a été relevée, mais elle demeure mal cernée. Les règles applicables pour la passation des marchés sont à la fois celles de l'AFD et celles des marchés publics au Gabon, ce qui n'a pas engendré de difficultés particulières, hormis quelques cas de retards dans l'approbation et la signature des marchés par tous les intervenants requis, en raison de la procédure des visas multiples à obtenir.

Impact

L'impact quantitatif sur le système éducatif Gabonais est appréciable: La phase 1 du PISE a réalisé 5,8% du nombre de salles existantes dans le dispositif public à l'échelle nationale. Ce taux serait de 10% à l'issue de la phase 2. Le projet PISE aura construit davantage d'infrastructures scolaires que l'ensemble des autres projets conduits au Gabon, au cours des 30 dernières années. La qualité des apprentissages s'est aussi améliorée et des associations de parents d'élèves contribuent au fonctionnement des établissements. S'agissant du développement durable, l'impact du projet a été positif sur les aspects biodiversité, économie d'énergie, ciblage de zones défavorisées, l'attractivité économique du territoire et genre.

Viabilité/durabilité

Le projet PISE contribue à mettre en œuvre les grandes orientations nationales et les acteurs publics se sont familiarisés avec le dispositif de maintenance des infrastructures. Le projet a favorisé le développement de PME locales, mais dans des proportions finalement limitées. La position des référents n'est pas claire au sein du projet, ainsi que la poursuite de leur activité au-delà du projet. Enfin, la mise en œuvre de la politique maintenance et la pérennisation des inscriptions budgétaires sont assurément un défi pour les autorités gabonaises.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

L'AFD est restée très ferme dans la sécurisation juridique du foncier, dans l'indemnisation des occupants et a apporté une approche structurante pour le choix des sites. Les phases intermédiaires d'études en amont (APS, APD, EIS...) et les intervenants (MOE, BDC...) ont eu un apport significatif. Plusieurs thématiques pertinentes ont été introduites comme l'aspect genre, la structuration de la maintenance.

Conclusions et enseignements

Le projet a obtenu des résultats assez positifs puisqu'il a réussi à construire une infrastructure performante en un temps assez court et a amélioré la qualité de la vie scolaire et la compétence des formateurs et des inspecteurs. Plusieurs enjeux se posent pour la suite du projet. Il s'agit d'abord de décider du positionnement de la MOD pour résoudre les difficultés rencontrées dans la phase 1. Un autre enjeu est celui de l'extension des établissements à Port-Gentil puis, dans le projet PISE2, à d'autres provinces du pays. Le troisième enjeu est celui de la pérennisation des activités conduites à ce jour.

Partant de là, les recommandations ont porté sur les domaines dans lesquels un travail devra être mené pour la suite du programme de la phase 2 du projet PISE, ainsi que sur les orientations à prendre en compte dans le cadre d'un nouveau programme PISE 2. Plusieurs recommandations citées sont en cours de mise en place et sont inscrites dans le plan d'action du projet. S'agissant des infrastructures, il est recommandé d'intégrer la MOD au sein du projet. Pour le thème des ressources humaines, il est proposé 1) d'élaborer un référentiel de certification pour les chefs d'établissements et le mettre en œuvre, 2) de rationaliser l'offre en enseignants par des mécanismes transparents, équitables et pérennes et prendre en compte leurs compétences lors des nominations et 3) d'organiser des formations de reconversion d'enseignants en mathématiques. Sur le volet gouvernance, les recommandations portent sur la gestion des statistiques, le système d'information de l'UGP, la formation des cadres du MENFC sur la conduite des projets et la gestion par objectifs, et enfin de conduire une évaluation nationale de l'APC dans le cycle primaire et utiliser les résultats pour la stratégie de sa mise en œuvre dans le secondaire. Pour ce qui concerne la vie scolaire, les recommandations ont porté le renforcement du rôle des associations d'élèves et sur le lancement d'une étude sur le phénomène du redoublement, du décrochage et de l'exclusion.

Enfin, des axes de travail pour le projet PISE 2 ont été proposés, portant sur l'infrastructure dans les provinces du pays, l'enseignement technique, les internats, la digitalisation, la capitalisation des acquis du PISE1 et la question de la réforme de l'éducation, en traitant des thèmes spécifiques, en complémentarité avec d'autres partenaires techniques et financiers.